



Conseil municipal d'Ottawa

10 juin 2020

Par participation électronique

10 h

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Commission du transport en commun

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que la Commission du transport en commun a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 1 juin 2020 :

SERVICES DES TRANSPORTS

1. PLAN DE REPRISE DES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN
D'OC TRANSPO – COVID-19

ACS2020-TSD-TS-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que la Commission du transport en commun approuve :

1. **Le plan de reprise du service de transport en commun décrit dans le présent rapport;**
2. **Qu'à compter du 15 juin 2020, le port du masque non chirurgical en tissu ou d'un couvre-visage équivalent soit obligatoire pour quiconque monte à bord d'un autobus ou d'un train d'OC Transpo ou entre dans une station et que l'exigence soit maintenue jusqu'à ce que le port largement répandu du masque ne soit plus nécessaire de l'avis de la médecin chef en santé publique; et que cette procédure**

soit mise en œuvre par le directeur général, Direction générale des transports, comme décrit dans le présent rapport.

ADOPTÉE, par 10 voix affirmatives contre 1 voix négative, comme suit :

VOIX AFFIRMATIVES (10): Commissaires R. Brockington, A. Carricato, G. Gower, T. Kavanagh, C. McKenney, T. Tierney, S. Wright-Gilbert, J. Cloutier et A. Hubley

VOIX NÉGATIVE (1): Commissaire M. Olsen